

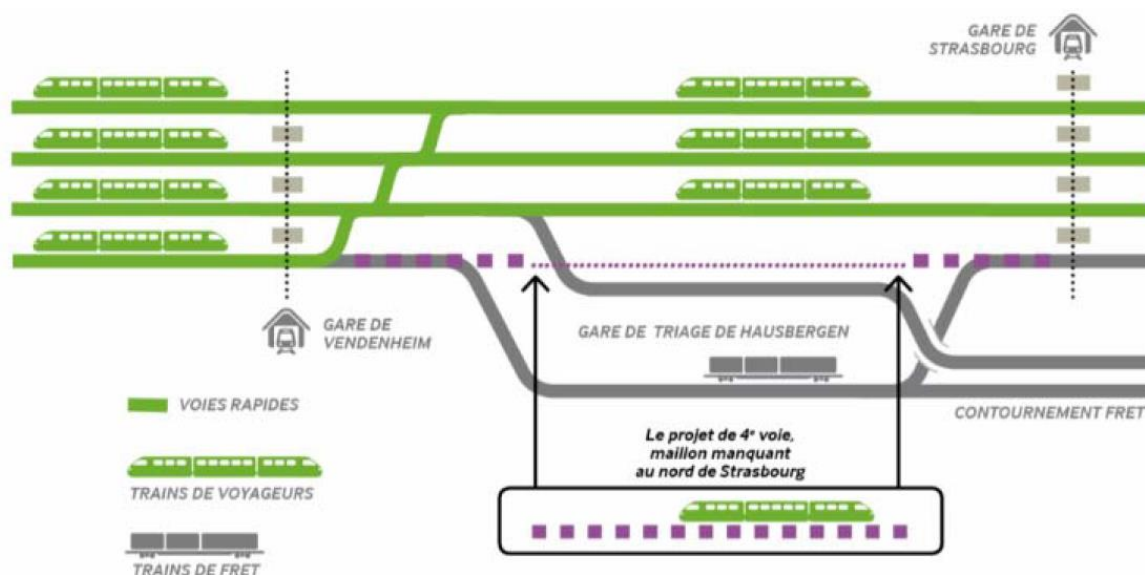
Commission permanente du 30 juin 2017

Plus de 34,8 M€ pour la création d'une 4^{ème} voie ferrée entre Strasbourg et Vendenheim

La Commission permanente du Conseil régional du Grand Est de ce vendredi 30 mai 2017, placée sous la présidence de Philippe Richert, a attribué plus de 34,8 M€ pour la création d'une 4^{ème} voie ferrée entre Strasbourg et Vendenheim. Cette section de voie, la plus chargée du périmètre alsacien, génère en effet à elle seule un trafic total d'environ 350 trains par jour, dont près de 170 TER.

L'aménagement d'une 4^{ème} voie entre Vendenheim et Strasbourg constitue une opération de développement capacitaire qui vise à désengorger le nœud ferroviaire de Strasbourg. Cette nouvelle voie permettra en effet d'améliorer le niveau de régularité sur ce nœud stratégique pour la partie Nord Alsace du réseau régional. Il contribuera également à l'amélioration et au développement de l'offre TER de proximité pour les voyageurs pendulaires, ainsi que de l'offre TGV, en croissance avec la mise en service de la 2^{nde} phase de la LGV Est Européenne.

6 km de voies ferrées seront ainsi créées au niveau du franchissement de la gare de triage marchandises de Hausbergen à partir de la voie de Vendenheim, avec une réutilisation de voies existantes au-delà, vers Strasbourg.



L'opération donnera lieu à une refonte du plan des voies afin de maintenir les fonctionnalités du triage fret d'Hausbergen. Plusieurs voies et appareils de voie seront ainsi créés, supprimés, déplacés ou modifiés. Ces opérations nécessiteront des modifications des postes d'aiguillage, des installations de télécommunication ou encore des caténaires.

Par ailleurs, la localisation du projet dans un milieu urbanisé implique des démolitions de bâtiments ferroviaires existants, des aménagements hydrauliques, des travaux de terrassement ainsi qu'une extension de la plate-forme ferroviaire en deux points (Mundolsheim et Cronembourg), nécessitant la création de deux murs de soutènement.

Cette opération bénéficie d'une inscription au Contrat de Plan Etat-Région 2015-2020, à hauteur de 109 M€. SNCF Réseau, maître d'ouvrage de l'opération, a également obtenu un financement auprès de l'Union Européenne au titre du programme CEF (Connecting Europe Facility).

Le budget global de réalisation des travaux s'élève à **101,5 M€**, répartis entre **la Région Grand Est (34,8 M€)**, **l'Etat (34,7 M€)**, **SNCF Réseau (9 M€)** et **l'Union Européenne (22,9 M€)**. Une première convention d'un montant de 7,5 M€ avait déjà été contractualisée entre les partenaires pour financer les travaux préparatoires à cette opération.

Les travaux seront lancés dès le début de l'année 2018 et prendront fin en 2021, pour une mise en service prévisionnelle début 2022, après une série d'essais.

Les interventions de la collectivité au titre de la mobilité et des transports représentent **847,5 M€** du budget de la Région Grand Est. Ces interventions concernent le financement des compétences dévolues à la Région en tant qu'autorité organisatrice des transports (transports régionaux, et depuis le 1^{er} janvier 2017 transports interurbains et scolaires), mais également la modernisation et le développement des infrastructures, l'acquisition et la modernisation des matériels roulants et le développement de l'intermodalité en lien avec les autorités locales de transports publics. Avec cet engagement, la collectivité régionale marque son ambition pour les transports publics, dont elle assure directement l'organisation, mais également sa volonté d'accompagner la structuration d'une chaîne de mobilité intégrée pour faciliter et développer l'usage des transports collectifs en lien avec les acteurs locaux.

Quelques chiffres clés du TER dans le Grand Est

- 1 676 trains chaque jour sur le réseau de transport régional, dont 200 trains de plus par jour mis en place depuis la création de la Région Grand Est, pour une contribution financière publique stable,
- 165 000 voyageurs transportés par jour à l'échelle régionale.

Chiffres clés du budget de la Région pour le transport

- 847,5 M€ représentent la part du budget transport de la Région en 2017, dont :
 - 431,5 M€ alloués au fonctionnement des TER sur le territoire régional,
 - 70 M€ dédiés au renouvellement et à la modernisation des matériels roulants,
 - 17 M€ consacrés à l'amélioration des lignes du réseau ferré régional,
 - 10 M€ attribués à l'aménagement des gares du Grand Est.